

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2,50 francs. Abonnement annuel: 65 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Emotions et politique

La politique a pour but de réaliser le bien de la communauté nationale, qu'on appelle aussi «bien commun». Le bien commun est le bien de l'ensemble comme tel. Il est la synthèse des biens particuliers des familles et des communautés intermédiaires, communes, entreprises, associations professionnelles et mille autres qui constituent la communauté politique sous la conduite de l'autorité. Comme son nom l'indique, le *bien* commun est une notion morale.

Exerçant sa fonction, l'homme politique est habilité à recourir au pouvoir et à tous les moyens de contrainte qui en relèvent. Il appréhende, juge et condamne les délinquants, expulse les étrangers indésirables, ferme les frontières, mobilise, déclare la guerre.

D'un côté, donc, la politique relève de la morale et de l'autre, elle peut légitimement utiliser des moyens que la morale interdit au simple particulier. Comment se l'expliquer?

La morale politique n'est pas, comme on le croit communément, une extension de la morale individuelle au plan collectif, grevée de certains accommodements – le

moins possible! – à cause de la malice des temps. La morale politique a des caractéristiques propres qui la distinguent de la morale individuelle. Ainsi, quand un politicien déclare que le pays est en train de «perdre son âme» en renvoyant les requérants, ils fait un transfert indu de la morale individuelle à la morale politique. On peut certes parler par analogie de l'âme d'un pays. L'«âme» d'un pays, c'est ce qui le distingue des autres et en fait un pays unique, c'est-à-dire son histoire, ses traditions et ses mœurs, sa culture. Pour ne pas perdre cette âme, il lui faut précisément maîtriser l'immigration et utiliser les moyens légaux qui le permettent.

Le premier souci du politique doit être d'assurer la paix à l'intérieur du pays et l'indépendance face à l'extérieur. Tout le reste vient ensuite. La matière du politique est immense, complexe et partiellement insaisissable. Ce sont des milliers de communautés intermédiaires, des dizaines de milliers de familles, des centaines de milliers de personnes humaines pourvues d'une volonté propre, de beaucoup d'intérêts et d'encore plus d'appétits plus ou moins maîtrisés. L'Etat ne peut travailler au coup

par coup. Ce qui rend son travail possible, ce sont la stabilité de l'ordre, le respect des usages et des lois, les mœurs et les automatismes sociaux. C'est à la protection de ces éléments d'ordre qui sont devenus naturels au fil du temps que l'Etat doit vouer ses soins. Autant dire que son action est le plus souvent indirecte et assez abstraite.

La pensée courante qui fonctionne essentiellement à l'émotion n'est pas perméable à ces exigences ascétiques de l'art politique que sont la durée, l'équanimité, la distance à l'égard des cas particuliers. L'émotion a toujours gain de cause devant la foule et devant la presse. L'émotion se justifie elle-même. Elle exclut tout ce qui n'est pas elle. Elle autorise tout, bénit tout, submerge tout. Elle concentre toute l'attention sur l'instant présent. Demain n'a pas d'importance: on sait, mais on refuse de savoir, qu'on ne pourra héberger durablement les requérants dans les paroisses, mais on fait comme si, c'est si fort, on se sent tellement vivre. L'appel au respect de la loi, l'évocation de l'afflux de nouveaux requérants provoqué par une «régularisation illégale», le caractère de plus en plus inextricable de la situation,

tout cela n'a aucune force face à la photo d'une petite écolière bosniaque dont les parents ont été déboutés.

Le politicien cynique peut laisser faire, et attendre que les conséquences de ses insuffisances soient suffisamment évidentes pour que surgisse une contre-émotion qui relance le balancier dans l'autre sens. Cela lui permettra de retrouver le soutien de la population. Mais ce n'est pas encore de la politique.

Le politique doit concevoir les choses dans le long terme, imaginer toutes les conséquences possibles d'une erreur qui semble n'en avoir aucune sur le moment. Nous payons d'un surcroît de désordre et de peines le retard pris dans le traitement des dossiers et l'exécution des renvois définitifs. Ces petites forfaitures minent peu à peu l'Etat. L'autorité politique disparaît, et avec elle, c'est la communauté qui sombre dans l'inexistence. Ces considérations doivent être absolument prioritaires pour l'homme d'Etat et diriger son action. En ce sens, la décision du Conseil d'Etat, même partiellement dilatoire, réserve encore un peu l'avenir.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Requérants déboutés: on nous écrit

Monsieur le Rédacteur,
C'est toujours avec intérêt que je lis votre journal, même si je n'en partage pas toujours les positions. Cependant, deux articles de votre livraison du 7 janvier 2005 m'ont fait bondir. Il s'agit de ceux que M. Olivier Delacrétaz et M. Pierre-François Vuillemin ont signés sur la question du renvoi forcé, par le canton de Vaud, des requérants d'asile déboutés: je ne me souviens pas d'avoir jamais lu dans votre journal de contributions aussi mal étayées.

C'est ainsi que vos collaborateurs adoptent imprudemment la thèse selon laquelle «les décisions politiques (de renvoi)» auraient été prises «en vertu (du) droit». Ignorent-ils donc que l'Office fédéral des réfugiés (ODR) a commis des erreurs sur les personnes, pris des décisions contradictoires sur des situations semblables, refusé l'admission de personnes souffrant de maladie grave, etc., et que ses arrêts ont été prononcés sans indication de motifs? Ne sont-ils pas quelque peu ébranlés dans leurs certitudes lorsque ce même ODR refuse 85% des 115 dossiers retenus, après un examen minutieux, par le Groupe de travail mixte vaudois (formé d'un représentant d'Amnesty International, d'un professeur de droit particulièrement qualifié et de deux experts du département de M. Mermoud)? Se sont-ils demandé si le renvoi forcé en Bosnie de femmes seules et de familles avec de petits enfants ou celui, en Serbie, d'une famille albanophone dont le père risque d'être emprisonné à son arrivée pour

un crime qu'il n'a pas commis sont conformes au principe de non-refoulement, que la Suisse a ratifié? Se sont-ils interrogés sur le poids des déclarations de M. Mermoud à son retour de Bosnie, alors qu'il avait annoncé, avant son déplacement, que celui-ci ne changerait en tout cas rien à sa position et alors que, dans le même temps, un conseiller d'Etat neuchâtelois et un député UDC, qui avaient également fait le voyage, aboutissaient à des conclusions toutes différentes?

Dans ces conditions, j'estime inadmissible d'accuser, comme vous le faites, le Conseil synodal de l'EERV de «trahison». Je suis persuadé, au contraire, qu'il s'est montré fidèle à la fois à sa vocation chrétienne et au rôle que, de par la Constitution vaudoise, il est appelé à jouer dans le Canton. C'est aussi l'avis de très nombreux chrétiens. M. Delacrétaz ne peut ignorer que le Conseil paroissial de sa paroisse de La Sallaz-Les Croisettes, conseil où est représentée toute la palette des opinions, a décidé à l'unanimité d'ouvrir ses locaux à des requérants d'asile déboutés, non pour des raisons politiques, mais par obéissance à l'Evangile tel que ses membres l'entendent.

Enfin je réprovoque l'amalgame que vous faites entre les tenants d'une «légalisation» en bloc de tous les cas pendants et ceux qui demandent, au nom du droit et des principes fondamentaux de la Confédération, l'annulation de toutes les décisions entachées d'illégalité et, en attendant, un moratoire sur tous les retours forcés.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées.

P.S. J'approuve sans réserve le dernier paragraphe de l'article de M. Delacrétaz (...)

PHILIPPE DE VARGAS

M. de Vargas présente comme des faits ses appréciations personnelles sur les décisions de l'ODR et sur les déclarations de M. Mermoud de retour de Bosnie. Rappelons que les 115 dossiers retenus étaient déjà le solde d'un sérieux écrémage. Enfin, l'asile n'a pas pour but de protéger les personnes accusées de crime dans leur pays.

Le Conseil synodal a donné un message complètement brouillé: aujourd'hui, personne ne sait ce qu'il propose vraiment ni jusqu'où il estime qu'il est chrétien d'aller. Il a juste contribué, avec les «milieux de l'asile», à susciter d'inutiles espoirs. Qu'un conseil de paroisse ait décidé à l'unanimité d'ouvrir ses locaux aux requérants déboutés n'est pas étonnant: on sait qu'il est impossible à une assemblée de protestants vaudois de résister quand on s'adresse à ses sentiments. Le président du Conseil de paroisse jouait sur du velours en posant la question. En réalité, cela n'a pas beaucoup de signification. Ils veulent ouvrir leurs locaux durant combien de temps? un jour? un mois? un an? Et pendant ce temps, que feront les utilisateurs habituels desdits locaux? Les conseillers de paroisse vont-ils résister physiquement aux forces de l'ordre? Non, n'est-ce pas? Ces manipulations doucereuses, ces

pressions molles, ces symboles inopérants ne donnent pas vraiment un bon sentiment des autorités de l'Eglise.

M. de Vargas a raison de distinguer entre les agitateurs pour qui, selon un autocollant apposé un peu partout, «tout renvoi est un renvoi de trop» et ceux qui sont affligés par la situation pénible des requérants déboutés. Mais en l'occurrence, tous tirent à la même corde.

D.

SOMMAIRE

Sophocle ou les larmes de la philosophie 2
Pourquoi l'œuvre des dramaturges vieillit-elle mieux que celles des philosophes? Parce que le théâtre nous oblige à nous identifier aux personnages. Le théâtre, c'est de la philosophie incarnée.

L'Europe, esprit sans corps 3
Pour certains, l'Europe est une entité abstraite, désincarnée, qui ne se définit ni par ses frontières, ni par son histoire, mais par un ensemble de «valeurs» issues du Siècle des Lumières.

Recul de l'italien dans plusieurs universités suisses 4
Dans les universités, on constate une tendance à supprimer les branches dont l'élimination rencontre le moins de résistance: actuellement les langues anciennes et l'italien. Danger!

Sophocle ou les larmes de la philosophie

Par avance, nous nous excusons auprès du lecteur de l'entretenir encore une fois d'Eric-Emmanuel Schmitt. Il pourrait lui sembler que cet auteur vire chez nous à l'obsession incontrôlable. Mais nous le tenons, à tort ou à raison, pour l'un des auteurs majeurs du XXI^e siècle parce qu'il marque, sinon un tournant radical, du moins un infléchissement décisif dans la civilisation et la littérature occidentales. Le fait qu'il ait beaucoup de succès ne nous fera pas changer d'avis. Pour beaucoup d'intellectuels, un succès mondial et populaire est forcément suspect. S'il se vérifie souvent que popularité et médiocrité vont de pair, il y a beaucoup d'exceptions. Schmitt dissimule profondeur et complexité derrière une simplicité de surface.

Mais aujourd'hui, ce n'est pas d'une pièce ou d'un roman de Schmitt dont nous parlerons, mais d'une conférence, donnée par celui-ci le 2 octobre 2001 aux «Midi de la Poésie» à Bruxelles, sur le théâtre de Sophocle, et dont les éditions La Renaissance du Livre ont eu la très bonne idée de publier le texte¹.

En quelques pages denses et lumineuses – et difficiles à résumer sans les paraphraser – Schmitt s'interroge sur le «mystère» qui fait que les auteurs de théâtre sont, de tous les écrivains, les seuls à traverser le temps pratiquement sans dommage, et qu'un poète grec du V^e siècle tel que Sophocle, vivant dans une société si différente de la nôtre, peut encore nous toucher au cœur, nous, hommes du XXI^e siècle. La question qui sous-tend toute la conférence est en fait celle-ci: pourquoi les dramaturges vieillissent-ils mieux et moins vite que les philosophes, le théâtre mieux que la philosophie alors qu'ils naissent presque ensemble au même endroit? Son but va être de tenter d'approcher ce mystère en s'appuyant sur l'analyse de deux pièces bien connues de Sophocle, *Antigone* et *Œdipe*, pour illustrer l'argumentation.

Avant d'analyser ces deux pièces en détail, Schmitt ouvre une large parenthèse où il redéfinit la tragédie. Affinant la classification d'Aristote, il distingue trois sortes de conflits pouvant être mis

en scène dans la tragédie: le conflit dramatique, le conflit dialectique, le conflit tragique proprement dit.

Le conflit dramatique est l'opposition du vrai et du faux, du bien et du mal, sans doute ni ambiguïté. Dans ce type d'affrontement, «le suspens porte sur l'issue, jamais sur les valeurs» (p. 13). Il conforte le spectateur dans ses idées reçues, raison pour laquelle il n'est pas dérangeant, a et aura toujours beaucoup de succès.

Dans le conflit dialectique, «deux forces s'affrontent, antagonistes, mais leur affrontement va se révéler fructueux et produire un troisième terme» (p. 13). Chacun aura reconnu la thèse, l'antithèse et la synthèse, l'affrontement du «provisoirement Bien et du provisoirement Mal». Et Schmitt d'ajouter: «Un optimisme foncier soutient la conception dialectique du conflit. On sait les résultats de cet optimisme au XX^e siècle [...]» (p. 14).

Pour la définition du conflit tragique, Sophocle entre enfin en scène parce que c'est lui qui l'a le premier et le mieux incarné par sa pièce *Antigone*. C'est en analysant cette pièce que Schmitt arrive à la conclusion que la véritable tragédie est «l'affrontement du Bien et du Bien. Sans solution, sans compromis, sans synthèse, sans dépassement», «sans vainqueur ni vaincu» (p. 18). Antigone mourra et Créon restera à jamais dévasté par ce qu'il a été obligé de faire. Entre les «deux soleils de la tragédie», celui qui éclaire la cité et celui qui éclaire la famille, entre la raison d'Etat et la loi du cœur, la tragédie refuse de trancher. Scandale inacceptable pour la plupart d'entre nous et c'est pourquoi nous essayons toujours de ramener le conflit tragique à un conflit dramatique en prenant parti pour l'un ou pour l'autre camp, pour Antigone contre Créon ou l'inverse, en fonction de notre âge et de la société dans laquelle nous vivons. Nous refusons qu'un Bien puisse entrer en conflit avec un autre Bien, nous refusons l'imperfection et la complexité du monde et sa dimension tragique.

La première spécificité de la tragédie est donc d'essayer de nous conduire à la

prise de conscience et à l'acceptation de la complexité et de l'infirmité de la réalité.

Mais pour prendre conscience de la défectuosité du monde, il faut sans doute commencer par entrevoir l'imperfection et le mal qui gît au cœur de l'homme lui-même, faire preuve de «lucidité» envers soi-même. Ce sera la deuxième spécificité de la tragédie, sa deuxième leçon, celle que nous enseignera Œdipe. Dans le chapitre intitulé «Suis-je né pour être criminel?», Schmitt nous livre une brillante analyse de cette pièce et nous donne la réponse de Sophocle à la question d'Œdipe, porte-parole de l'espèce humaine en général: «Oui, répond Sophocle sans hésiter. Je suis un criminel. [...] Même innocent au sens étymologique – c'est-à-dire sans intention du mal –, même sans conscience de le faire, j'accomplis le mal. Il n'y a d'innocence que provisoire, d'innocence qu'en sursis. Viendra le jour où je me déniaiserai, où de coupable qui s'ignore je deviendrai un coupable qui s'assume. La tragédie, c'est le chemin vers cette lucidité.» (p. 26).

Le monde tragique contient donc deux soleils irréconciliables et un «deuxième fond obscur» que dans Œdipe, seul le devin aveugle Tirésias perçoit car «la cécité la plus dangereuse n'est pas celle des yeux mais celle de la conscience» (p. 27).

Sophocle nous invite à l'acceptation de notre condition et non à la révolte, mais aussi à tempérer cette lucidité par de la pitié à l'égard de nous-mêmes et des autres. Le théâtre, en nous obligeant à nous identifier tour à tour aux divers personnages, nous les rend fraternels et nous fait comprendre que nous appartenons, nous aussi, à «cette famille de criminels et de malheureux.»

Assister à une tragédie, c'est donc faire l'apprentissage de la complexité, de la lucidité et de la compassion.

Au terme de cet examen, Schmitt peut désormais clarifier définitivement la spécificité de la tragédie par rapport à la philosophie qui sont en fait «deux sœurs siamoises» (p. 29):

«La philosophie tente d'élaborer, à force d'arguments, de raisonnements, d'analyse, une vérité définitive, péremptoire, rationnelle, partageable par tous. La tragédie fait le deuil de la vérité unique et, plus subtile, remarque que notre existence demeure constituée de contradictions. [...] La philosophie vise à la simplicité. La tragédie à la complexité. La dernière admet ce que la première refuse.» (p. 29).²

C'est ce qui explique, selon lui, l'incroyable actualité des tragédies antiques de Sophocle. Ce dernier nous fait partager ses questions, ses dilemmes intemporels et ses deuils plutôt que ses principes: deuil de la prétention philosophique, des solutions simples, de l'illusion heureuse, de l'innocence, par lesquels tout homme est appelé à passer. Nos questionnements et nos échecs vieillissent moins vite et sont plus universels que les réponses que nous leur apportons par le biais de systèmes philosophiques.

Lorsque Schmitt, philosophe et dramaturge, explique Sophocle, il l'éclaire. Lorsque Michel Meyer, philosophe, explique Schmitt dans un livre de critique qui lui est entièrement consacré³, souvent il l'obscurcit. Concluons donc à un nouvel avantage des auteurs de théâtre sur les philosophes. Les premiers, grâce à leur habitude de s'adresser aux simples, savent leur rendre accessible ce que les seconds réservent généralement à une élite. Si par le contenu, la philosophie vise à la simplicité et le théâtre à la complexité, par le style, c'est l'inverse; ce qui est une autre raison de l'exceptionnelle pérennité des pièces de théâtre.

LAURENCE BENOIT

¹ E.-E. Schmitt, *Sophocle ou les larmes de la philosophie*, La Renaissance du livre, 2004.

² On remarquera en passant que Schmitt préfère la tragédie à la philosophie pour les raisons précises qui faisaient faire à Platon le choix inverse dans *Le banquet*.

³ Michel Meyer, *Eric-Emmanuel Schmitt ou les identités bouleversées*, Albin Michel, 2004.

Paysan du ciel: Carnets (1999) de Georges Haldas

A la question de savoir ce qu'est le métier d'écrivain, Georges Haldas répond de belle manière par le titre de son dernier recueil de carnets, qui vient de paraître aux éditions L'Age d'Homme: *Paysan du Ciel*¹. La réponse aurait pu être aussi bien de Ramuz, qui voyait l'écriture comme un métier d'artisan, et se voyait lui-même comme un vigneron des âmes et de ses passions. A lui seul, le titre résume une relation que Georges Haldas, notamment dans ses carnets de l'année 1999, cherche à exprimer de toutes les manières, selon les mois et les jours: celle entre les choses d'ici-bas, de la nature visible et familière, et la «Source» invisible (ainsi parle-t-il) qui les fonde.

L'entreprise de l'auteur se révèle ici dans le désir de rapprocher, à coups de notations quotidiennes, le visible – telle lumière matinale, la musique des conversations qui animent une terrasse de café, mais aussi la gestation d'un poème – et l'invisible, qui est chez Haldas un sens chrétien de l'éternité, c'est-à-dire de la Résurrection. On pourrait dire indifféremment que le poète, par la médiation de son art, tend à rendre visible l'invisible, ou à rendre le visible à l'invisible qui est son origine. Ainsi

lit-on la note suivante, en date du 8 octobre: «Le sens de l'invisible [...] ne fait que rendre plus chères les choses visibles» (p. 68). Ou celle-ci, du 25 mars: «Le sens qu'on peut avoir de l'invisible doit se manifester par notre manière d'être dans la réalité visible. Sinon on risque, comme pour la prière, d'en faire un refuge. Autrement dit, une protection. Alors que la perception de l'invisible doit nous rendre au contraire offensif. L'invisible est là pour déchirer le visible. Ou, si on veut encore, ouvrir le fini à l'infini. Le temps au non-temps, pour ne pas dire à l'éternité» (p. 45). Cette collaboration mystérieuse est le mystère poétique par excellence pour Georges Haldas: le sens de l'invisible accroît l'attention du poète au visible, qui en retour nous fera mieux apercevoir l'invisible. Les pages de ces carnets nous font doucement pressentir que cette circulation amicale est intarissable.

L'une des expressions physiques de cette attention aux choses d'ici-bas réside dans la vertu de minutie, dont le poète fait grand cas. Par exemple dans ces lignes, écrites le 10 mai: «Je répète et ne cesserai de répéter: plus on s'approche du terme, plus il faut être

minutieux dans la tâche qui nous est impartie. Comme si on avait l'éternité devant soi. Mais ce n'est pas en fait devant soi qu'on l'a. Elle est présente déjà dans la minutie même dont nous parlons. Et qui sous-tend nos tâches fugitives. Lesquelles en sont comme les portes d'accès» (p. 65). Tel est le visage terrestre de l'éternité, à la fois passif et actif, humble et conquérant, qui nous apparaît au fil des jours. L'éternité n'est jamais aussi présente que dans ce qui peut lui sembler contraire en apparence: l'application quotidienne, inlassablement reprise, à la tâche qui nous revient. C'est là faire vœu de pauvreté, mais d'une pauvreté qui contient en germe, qui est déjà mystérieusement la vie éternelle dont nous avons reçu la promesse.

Tout homme minutieux, quelle que soit son occupation, est donc poète à sa manière. De même que, pour Georges Haldas, le geste charitable est poétique: «Je disais: pas de plus grand bonheur que d'être porté par l'inspiration poétique. Mais pas de plus grand bonheur non plus que de l'être par un élan de compassion, et de venir en aide à un être souffrant. Ce qui est également une forme d'inspiration» (26 août, p. 120).

Plus généralement «l'Etat de Poésie», dont Haldas a tôt parlé dans son œuvre, «est d'abord une manière d'être» (5 mars, p. 37). Georges Haldas ne semble pas très loin de faire du poète une personne morale avant tout et de voir en la personne du Christ, bien qu'il ne le dise nulle part ainsi, le premier et dernier Poète. Voilà en tout cas une méditation que le lecteur de ces carnets, pas moins que l'auteur, ne se lasse pas de retrouver et d'approfondir chaque jour.

BENOÎT MEISTER

¹ Georges Haldas, *Paysan du Ciel*, Lausanne, L'Age d'Homme, 2004.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8 h - 10 h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch
Imprimerie Beck, Lausanne

L'Europe, esprit sans corps

Si l'on suit l'étymologie, un europhile est une personne qui aime l'Europe. La question de savoir si la Turquie doit ou non entrer dans l'Union européenne a confirmé l'existence d'une catégorie à laquelle cette définition ne s'applique pas. Il existe en effet des europhiles qui ne peuvent pas aimer l'Europe parce qu'à leurs yeux, elle n'existe pas. Elle n'est qu'un pont vers l'Etat mondial dans lequel se fondront nations et civilisations. Ces faux europhiles sont de vrais mondialistes. Ils disposent dans les hautes sphères de la politique internationale, les médias, les universités et les ministères, d'une armée de valets prêts à répandre la bonne parole. Il faut être reconnaissant à l'un deux M. Jean-Pierre Lehmann, professeur à l'Institut international de management de Lausanne (IMD), d'avoir livré en une demi-page (dans *Le Temps* du mercredi 15 décembre 2004) la quintessence de la pensée euro-mondialiste.

On imagine souvent quelque complot destiné à établir l'Etat mondial. A la lecture de l'article du professeur Lehmann, il semble que les partisans de la fusion générale n'aient pas de temps à perdre à comploter. Ils sont suffisamment forts pour exprimer sans détour le fond de leurs idées avec l'assurance de ceux qui feront passer l'humanité de l'ombre à la lumière.

Pour M. Lehmann et ses maîtres, l'Europe n'est ni un lieu géographique, ni un continent, ni une civilisation particulière. Elle n'a pas de limites («les frontières géographiques sont artificielles et il est de mauvaise foi de les prendre pour référence»). Si l'Europe n'est pas un corps politique, qu'est-elle? «Un idéal», répond M. Lehmann. On s'en doutait. Cet idéal se subdivise en «valeurs». On s'en doutait aussi. Ces valeurs sont «la démocratie, le respect des lois, la tolérance, la liberté, l'égalité de la femme, l'abolition de la peine de mort et de la torture, et la protection des faibles et des défavorisés». Pourquoi M. Lehmann s'arrête-t-il à l'égalité de la femme et oublie-t-il les «droits humains»? Sa liste serait exhaustive,

mais ne chipotons pas. Ces valeurs «sont issues du Siècle des Lumières et de la pensée rationnelle et scientifique». Tout ce qui n'en relève pas est du côté de l'«obscurantisme». L'Espagne éclairée d'aujourd'hui est un membre exemplaire de l'UE, car son PIB par tête d'habitant a beaucoup augmenté et qu'elle est «une démocratie florissante [...] plus libertaire que bien d'autres pays [...]». Naguère, sous Franco, l'Espagne était «obscurantiste» parce que «pauvre», «vivant sous une dictature» et «beaucoup plus religieuse».

M. Lehmann semble avoir une dent contre le christianisme, ne reculant pas devant des affirmations partiales: «L'holocauste a veillé en pays chrétien, non musulman. Les ex-dictatures communistes [...] étaient aussi très éloignées de l'Age des Lumières». Osons-nous rappeler à M. Lehmann que les nazis et les communistes, comme les révolutionnaires de 1789, ont haï explicitement les chrétiens et qu'ils ont persécuté ceux qui ne s'étaient pas ralliés à l'idéologie? Lui conseillerons-nous de lire les auteurs pas forcément réactionnaires (Hannah Arendt, Zygmunt Bauman, Louis Dumont) qui ont démontré que la rationalité des Lumières n'est pas étrangère au nazisme, et surtout au communisme, que ces idéologies ne sont pas que d'archaïques héritages du germanisme, respectivement du tsarisme, mais présentent des traits on ne peut plus modernes?

La suffisance étouffe souvent l'esprit critique du professeur Lehmann. Quelques petites expériences personnelles lui permettent d'élaborer des jugements définitifs: «Récemment à Istanbul, j'ai traversé le pont sur le Bosphore qui sépare la partie asiatique de la partie européenne de la Turquie et je ne peux dire avoir été particulièrement frappé par les différences». Plus loin: «Une rapide visite en Andalousie suffit à confirmer l'impact des Maures sur l'Europe». Là aussi, il y aurait beaucoup à dire sur le mythe de l'«Andalousie-mélange-des-cultures».

Bien qu'elle soit un idéal, l'Europe revêt tout de même un substrat maté-

riel: l'éponge. En effet, «la grandeur de la civilisation européenne est due pour une bonne part à son ouverture aux autres, et à sa capacité d'assimiler de nombreuses et diverses influences et philosophies».

De ce qui précède, la conclusion de M. Lehmann au sujet de la Turquie est évidente. Est européen tout pays qui approuve le catalogue des valeurs et fait en sorte que sa population vive en conformité avec elles. La Turquie, si elle mène à bien les réformes nécessaires, doit entrer dans l'UE. Il en va de même du Maroc, et de «tous les pays qui ont été intimement impliqués dans le développement de l'Europe et de sa civilisation au cours du dernier millénaire». M. Lehmann veut «l'Ukraine, la Russie et d'autres pays plus à l'Est, ainsi que les pays du Sud de la Méditerranée». Au nom de quoi s'arrête-t-il en si bon chemin? Pourquoi les ex-colonies anglaises, espagnoles, françaises, hollandaises, portugaises, etc., «qui ont été impliquées dans le développement» de leurs métropoles, n'entreraient-elles pas dans l'UE? Pourquoi refuser aux Etats-Unis, qui remplissent presque toutes les conditions, l'adhésion à l'UE?

M. Lehmann définit cependant des contrées inassimilables (la religion des droits de l'homme ne peut sans doute pas subsister sans quelques méchants à exhiber...). Ce sont la Chine, «repliée sur elle-même et intellectuellement autosuffisante» et... la Suisse: «[...] aussi longtemps que les Suisses souhaitent maintenir leur identité chauviniste incompatible avec l'esprit de l'Europe, ils resteront en dehors de l'UE».

A la fin de son article, M. Lehmann note incidemment que «l'Europe géographique est en déclin, particulièrement démographiquement: au cours du prochain demi-siècle elle perdra 100 millions d'habitants». Que l'Europe se vide de ses habitants n'émeut pas M. Lehmann. La Turquie et le Maroc combleront les vides.

L'entrée de la Turquie dans l'UE est «bonne pour la Turquie, l'espace européen élargi, et excellente pour le monde». M. Lehmann sait ce qui est bon pour le monde. Sa pensée se meut à cette échelle. De nouvelles questions se posent: que penser des «valeurs européennes» si l'état des mœurs qu'entraîne leur réalisation dépeuple le continent? Ne sont-ce pas des valeurs de mort? La construction de M. Lehmann n'est-elle pas si désincarnée qu'elle avoisine le néant? Quand, pour paraphraser Clemenceau¹, on aura «foutu» la démocratie à tous les peuples, ceux-ci continueront-ils à se reproduire?

Voilà des questions qui n'intéressent pas les adeptes de l'Etat mondial. L'Europe est pour eux un esprit fonctionnant sans corps. On comprend maintenant leur haine du christianisme, religion de l'incarnation. Le mot esprit est encore trop noble pour désigner l'entité européenne; «cerveau» convient mieux, ou plutôt ordinateur. L'Europe, concept vide, est une machine à produire d'autres concepts vides, comme ceux de ces économistes qui affirment que la dénatalité est dangereuse parce qu'elle empêche l'économie de croître, comme si l'économie était extérieure aux nations, aux personnes et à leurs besoins, comme si l'économie allait survivre à l'extinction des peuples!

Dans les propos de M. Lehmann s'exprime une certaine haine moderne pour les corps, non seulement les corps politiques, mais tous les corps vivants sièges du plaisir et de la souffrance, appelés à naître, vieillir et mourir.

L'Europe de M. Lehmann ne peut être objet d'amour. Elle séduira seulement quelques informaticiens néobouddhistes.

JACQUES PERRIN

¹ Désirant affaiblir l'Allemagne, Clemenceau aurait dit des Allemands en 1919: «On va leur foutre la démocratie».

Revue de presse

Ça rampe

Thomas Hirschhorn, l'auteur de l'exposition parisienne qui a agité tout le petit monde politico-médiatique helvétique, a déclaré qu'il n'exposerait plus ses œuvres en Suisse afin de démontrer «qu'il faut en finir avec le fascisme rampant». Dans la *Liberté* du 14.12.2004 («Le retour de ce bon vieux fascisme rampant») M. Pascal Bertschy a commenté cette déclaration:

Ah! Il est fortiche, Hirschhorn. Ça faisait un bail qu'on n'avait plus entendu quelqu'un parler de fascisme rampant. Ça manquait. Mais, comme à chaque fois, je m'interroge: pourquoi le fascisme rampe-t-il toujours? Je n'en ai aucune idée. [...]

Dans le cas du fascisme, pourtant, il existe une hypothèse susceptible de tenir la route. Si le fascisme rampe, après tout, c'est sans doute parce que ça lui permet de se dissimuler et c'est ce qui explique qu'on ne le voie pas. La preuve: le voilà qui rampe dans un des rares pays d'Europe, la Suisse, où il n'a jamais existé.

Si encore le fascisme était à nos portes, on pourrait le voir venir, mais non: il est carrément à nos pieds, vu

qu'il rampe. Et sans gêne! Il nous menace depuis ses différents quartiers généraux, le principal étant probablement le Palais fédéral, et prépare son propre avènement dans des conditions ignobles puisque surnoisement rampantes. [...]

M. Pascal Bertschy a bien raison de traiter l'auteur en question par la moquerie. Au lieu de dramatiser, il convient de rigoler de la prétention politique de l'artiste et de ceux qui patronnent cette exposition. Cette rigolade, il est vrai, nous coûte un peu cher (Fr. 180'000.-), mais les occasions de s'amuser sont plutôt rares en politique fédérale.

De quoi se réjouir

De prétendus progressistes appellent périodiquement de leurs vœux la disparition des cantons soi-disant inadaptés à la vie moderne. Nous avons été d'autant plus satisfaits de lire ces lignes de M.D.S. Miéville («Le retour sur la scène politique fédérale de cantons à l'énergie renouvelée», *Le Temps* du 31.12.2004.):

[...] Les cantons, bien au contraire, affichent quant à eux une belle santé et amorcent même une forme de retour sur la scène politique. Certes, il est difficile d'y voir un sursaut du fédéralisme, qui

aurait puisé à sa source historique une énergie nouvelle. Le phénomène, illustré en premier lieu par le lancement d'un référendum des cantons contre le paquet fiscal, tient plutôt d'une réaction de défense, il n'empêche qu'il n'a pas été totalement isolé. Grâce à un tour de passe-passe organisé au Conseil des Etats, les cantons sont parvenus à mettre la main sur les deux tiers de l'or excédentaire de la Banque nationale, un magot qu'ils estimaient leur appartenir. Ils ont également fait preuve d'une pugnacité inhabituelle à propos de leurs compétences, dans le cadre de Schengen comme dans les projets de financement des raccordements au réseau européen à grande vitesse. De plus en plus fréquemment, la Conférence des gouvernements cantonaux s'inscrit au nombre des intervenants réguliers dans le débat politique. C'est là l'une des principales nouveautés de l'année 2004. [...]

Cette constatation est réjouissante. On ne peut que s'écrier: pourvu que ça dure!

Espoir pour 2005?

Nous avons lu avec intérêt les réponses de la nouvelle présidente du gouvernement vaudois pour 2005 aux

questions de M. Michel Pont («A.-C. Lyon: Le Conseil d'Etat a besoin d'appui», 24 heures du 23.12.2004). M^{me} Lyon ne cache pas la gravité de la situation financière de l'Etat de Vaud et met en évidence une des ses conséquences:

[...] globalement, nous ne pouvons plus avancer et, pire encore, il est pénible de constater que l'image du canton s'est dégradée en Suisse. Vaud a perdu en crédibilité et en importance. Cela me fait mal. La situation financière y est pour beaucoup, raison pour laquelle j'espère arriver à l'objectif d'assainir nos finances, d'une manière où la «musique» socialiste puisse se faire entendre. [...]

Nous doutons que la «musique» socialiste puisse contribuer grandement à l'assainissement de nos finances. Mais nous constatons avec satisfaction que M^{me} Lyon a souligné à juste titre le lien entre le désastre financier et la perte d'influence de notre Canton dans la politique fédérale, d'autant plus que – voir rubrique ci-dessus – les cantons sont en train de regagner de l'influence à Berne.

E. J.

Recul de l'italien dans plusieurs universités suisses

Si la politique universitaire n'a pas encore été centralisée sur le plan fédéral, elle subit déjà certains phénomènes de mode qui assurent son uniformisation dans toute la Suisse, spécialement quant aux mauvaises idées. Ainsi *La Liberté* du 23 décembre 2004 révèle qu'un poste de professeur en littérature italienne ne sera pas repourvu à l'Université de Fribourg. Cette décision fait suite à l'abandon de la chaire de littérature italienne par l'Ecole Polytechnique de Zurich, à une réduction de cette branche à Bâle (où seul subsistera un demi-poste dès 2005), alors que l'Université de Neuchâtel vient de supprimer ses chaires d'italien et de grec ancien (!). Nous assistons donc à un phénomène large, qui ne se limite ni à une région ni à une branche particulières. Certains enseignants en langues anciennes de l'Université de Fribourg nous ont confié leur inquiétude face à ce qu'ils perçoivent comme une attaque généralisée contre la littérature,

au nom de critères utilitaristes (à Zurich, par exemple, on peut toujours *apprendre l'italien* au moyen des cours de langue: c'est l'étudier à travers ses grands auteurs qui pose problème). Mais peut-on tirer ainsi des conclusions générales pour toute la Suisse? L'enseignement des diverses littératures ne semble pas menacé pour l'instant à l'Université de Lausanne, d'après nos informations. En tout cas, ce qui se passe dans les autres cantons appelle plusieurs remarques: on constate d'abord une tendance contagieuse à supprimer les branches les plus faibles, c'est-à-dire non pas celles jugées les moins utiles, mais plutôt celles dont l'élimination rencontre le moins de résistance. Aussi peut-on craindre que le latin ne soit la prochaine victime. Depuis l'introduction de la nouvelle maturité fédérale à options, le nombre de gymnasiens helvétiques choisissant le latin a chuté de 22 à 8% (ATS 12 janvier 2005). Moins enseigné au gymnase,

le latin aura toujours plus de difficulté à justifier sa présence au niveau académique, en même temps que diminuera le nombre de ses défenseurs. Ensuite, l'exemple mentionné par *La Liberté* est fort instructif: l'Université de Fribourg décide de remplacer sa chaire de philologie romane par deux postes de professeur associé, en philologie espagnole respectivement italienne. Ce projet est soumis à la CUS (Conférence universitaire suisse), qui décide de «biffer» le deuxième poste, faute de moyens. Or, dans la logique des «pôles d'excellence» encouragée par la Confédération, tout affaiblissement doit conduire à une disparition au profit d'un pôle plus fort: pour tout remède, le recteur fribourgeois propose une intégration à long terme avec la chaire de philologie italienne de Berne.

Nous ne voulons pas juger ici quelles sont les matières les plus utiles à la communauté (même s'il est rageant de voir

s'épanouir des «fourre-crânes» comme science-po alors qu'est négligée la langue de Dante, dont l'importance culturelle et économique ne fait, elle, aucun doute). En soi, on ne peut reprocher aux établissements de faire des économies en supprimant certains postes, ni de prendre comme critère le nombre d'étudiants inscrits dans une branche. Mais cela ne doit pas être le seul paramètre. Chaque université a d'abord pour mission de répondre aux besoins intellectuels de sa région. C'est en fonction de ceux-ci qu'elle choisit les branches à privilégier dans son enseignement. Le mécanisme des «pôles d'excellence» conduit forcément à une perte d'autonomie: soumettant les universités à une concurrence malsaine, elle les affaiblit face à une Confédération pourvoyeuse de fonds. Le meilleur moyen de sortir gagnant de ce jeu est de n'y pas participer.

NICOLAS DE ARAUJO

Sondage

Un journal d'opinion de chez nous a organisé un sondage sur lui-même auprès de ses lecteurs. Voici la fin de l'article qu'il lui a consacré:

Au milieu des louanges qui s'expliquent par un lectorat composé exclusivement d'abonnés, congénères des rédacteurs, on ressent le besoin de quelques innovations. Pas de révolution, toutefois. Il s'agit plutôt de revoir les habitudes [...], le noir et blanc, la sobriété qui frise l'ennui, le papier économique, l'absence de rubriques fixes, la densité assommante des articles, une

mise en page répétitive, la monotonie des genres journalistiques (peu d'interviews, d'enquêtes ou de reportages, beaucoup de dissertations un rien abstraites). Les questionnaires soulignent aussi l'absence d'éclairage sur le monde et la tendance à réagir au lieu d'imposer des thèmes de discussion.

Le journal en question c'est *Domaine Public*. D'ailleurs, c'est évident. A quelle autre publication ce sondage aurait-il pu faire penser? Tout de même pas à *La Nation*...

D.

Sympathie

Notre membre, M. Jean-François Deppierraz a eu la tristesse de perdre sa mère, M^{me} Madeleine Deppierraz, au bel âge de 94 ans. La rédaction de

La Nation s'associe à sa peine et l'assure de son soutien dans ces moments difficiles.

Réd.

Quadruple référendum: on nous écrit:

Votre commentaire (La Nation N° 1749 du 7 janvier) relatif au second décret sur les gains immobiliers comporte un erreur factuelle qui n'est pas négligeable. Il est faux de dire que le taux minimal d'imposition monte de 7% à 10%. Si vous vous reportez au texte voté par le Grand Conseil vous constaterez que le taux minimal est bien resté à 7%. Il est atteint après une période d'occupation de seize ans et demi par le contribuable alors que la période d'occupation était de douze ans auparavant, les années d'occupation par le contribuable comptant double.

Les arguments que vous développez perdant beaucoup de leur pertinence, je vous serais obligé d'en convenir.

Le texte d'origine prévoyait bien le taux de 10% auquel vous vous référez. Il a été modifié par amendement et le Conseil d'Etat n'est pas revenu sur celui-ci dans son projet définitif. Ceci prouve que les anciens propriétaires ont été préservés contrairement à ce que vous affirmez.

CHRISTIAN POLIN,
député radical

Nous en étions effectivement restés au projet initial; merci à Monsieur Polin de rétablir l'exacte vérité. Il faut cepen-

dant s'entendre sur le qualificatif d'*ancien* appliqué aux propriétaires: le gain de toute revente immobilière intervenant avant seize ans et demi d'occupation sera plus fortement taxé qu'actuellement. L'augmentation de taxation s'étend même sur trente-trois ans pour les propriétaires qui n'occupent pas l'objet vendu, c'est-à-dire sur une période dépassant une génération. Il faut donc être un très, très ancien propriétaire pour ne pas être affecté par le décret.

Les gains immobiliers à moyen ou long terme ne font généralement que refléter les effets de l'inflation. Imposer plus lourdement ces «bénéfices» souvent fictifs ne nous paraît pas forcément justifié.

Au-delà des arguments techniques, les quatre référendums contre les décrets d'impôt ont été lancés pour obliger l'Etat à redimensionner ses prestations et à stabiliser ses coûts d'exploitation, mais aussi pour éviter l'inscription dans la future loi sur les finances d'un mécanisme d'augmentation fiscale automatique permettant de facturer au contribuable tous les luxes administratifs. C'est en ce sens que nous jugeons utile de signer les quatre référendums.

(Réd.)

Le Coin du Ronchon

Ils sont super, nos pumas!

On connaissait l'Asie pour ses tigres. On la connaît maintenant pour nos Super-Pumas. Il ne se passe pas une heure, en effet, sans que les agences de presse ne crachent un nouveau communiqué relatif aux exploits des hélicoptères de l'Armée suisse au-dessus des plages boueuses d'Indonésie. Manifestement, l'état-major a décidé de se faire une jolie petite publicité en bombardant la presse de communiqués sur la progression victorieuse de nos troupes (non armées et neutres, il paraît que c'est redevenu un avantage...).

Manifestement aussi, ce genre d'information trouve un terrain fertile chez les journalistes et leur public, habités d'un désir frénétique de se sentir bons et généreux face au reste du monde. Après avoir joué à «Qui veut donner des millions?», après avoir

publié un nombre supposé de victimes suffisamment impressionnant pour passer au «20 heures» de TF1, après avoir annoncé *urbi et orbi* la prochaine reconstruction de trois hameaux de pêcheurs, la Suisse est donc fière de révéler qu'elle a envoyé trois hélicoptères sur place, que le monde entier peut suivre minute après minute alors qu'ils transportent des ustensiles de cuisine entre quelques campements de fortune.

Des ustensiles de cuisine? Le nom de «Super-Puma», infatigablement ressassé avec une délectation jubilatoire, évoque certes une bête impressionnante (plus grosse donc qu'une «Alouette»), mais une fois remplie de journalistes, il est à craindre que la machine ne puisse plus guère avaler que quelques petites cuillères...

LE RONCHON

LIGUE VAUDOISE

AU CAZARD 15, rue du Pré-du-Marché, Lausanne

LE BESOIN D'AUTORITÉ

JEUDI 27 janvier 2005 à 20h00

Jacques PERRIN, enseignant
**M'sieu, vous avez pas le droit...!
ou l'autorité à l'Ecole**

JEUDI 3 février 2005 à 20h00

Jean-Pierre TUSCHER, pasteur
L'autorité dans l'Eglise

Olivier DELACRÉTAZ
président de la Ligue vaudoise
Autorité politique et bien commun

Les exposés seront suivis d'une discussion. L'entrée est libre.

www.ligue-vaudoise.ch